

Ce soir, je veux vous entretenir de la nouvelle politique pétrolière de la Saskatchewan. Mais tout d'abord, je tiens à préciser que le gouvernement de la Saskatchewan approuve la plupart des mesures en vue d'une politique nationale de l'énergie annoncées la semaine dernière par le gouvernement fédéral.

Nous approuvons la prolongation de l'oléoduc vers Montréal et les autres efforts que fait le Canada pour subvenir à tous ses besoins en pétrole. Nous appuyons la création d'une société nationale des pétroles chargée de promouvoir la prospection et l'exploitation de nouvelles nappes de pétrole et de gaz au Canada. Nous appuyons le projet du gouvernement fédéral qui veut garder à un bas niveau les prix du pétrole brut de l'Ouest pour les consommateurs canadiens.

Le premier ministre a poursuivi en disant qu'il n'acceptait pas la méthode de partage des recettes de la taxe à l'exportation; il y a donc place pour des compromis sur beaucoup de questions économiques et sociales. D'habitude, j'aime bien les caricatures, mais celle mesquine et ridicule, que publie ce soir le *Citizen* d'Ottawa n'aidera aucunement à résoudre la question.

● (2030)

Dans ses réponses le ministre a évoqué la taxe à l'exportation. Néanmoins, il n'a fourni aucun éclaircissement sur la façon dont l'argent serait remis à la province. S'il nous éclairait sur cette question, il serait beaucoup plus facile de s'entendre.

J'approuve sans hésitation le principe adopté par le gouvernement de la Saskatchewan qui a déclaré une fois pour toutes qu'une richesse non renouvelable est la propriété du public dont les entreprises multinationales ne peuvent abuser, mais qui doit être utilisée au mieux des intérêts de la population. C'est une politique justifiée et que devraient envisager d'autres provinces et gouvernements sans distinction de parti.

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, alors que j'écoutais le député d'Assiniboia (M. Knight), je me demandais si nous étions à la Chambre des communes ou à l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Je ne pense pas que le rôle d'un député fédéral soit de défendre une politique soumise à une Assemblée législative provinciale. Je croyais que nous étions censés étudier ce soir un bill fédéral.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Un parti à deux politiques.

M. Cullen: Si la décision prise par le gouvernement de la Saskatchewan est aussi bonne que le député aimerait nous le faire croire, ce gouvernement et ses partisans sont les mieux placés pour le faire admettre non seulement dans leur propre province mais dans tout le Canada. Ils ne semblent pas avoir convaincu le *Citizen* d'Ottawa...

Une voix: Il a également fait une erreur avec le Régime d'assurance frais médicaux.

M. Cullen: Je ne sais si c'est une bonne politique en ce qui concerne la Saskatchewan, mais je dois dire qu'elle m'inquiète en tant que Canadien, car elle semble une fois de plus montrer une tendance à balcaniser le pays. La question n'est pourtant pas de savoir si le premier ministre de la Saskatchewan accepte ou non une politique. Sa politique devrait être logique. S'il est d'accord avec la nôtre, il doit le dire très haut et je crois que le député d'Assiniboia (M. Knight) devrait faire exactement la même chose. J'éprouve une certaine inquiétude, car si une province commence à utiliser les ressources naturelles

Approvisionnement d'énergie—Loi

qu'elle se trouve posséder comme moyen de négocier avec le gouvernement fédéral, qu'est-ce qui arrêtera chacune des provinces de faire exactement la même chose et dire: «Nous acceptons la politique nationale mais...». Monsieur l'Orateur, ce «mais» ne cadre pas avec mon idée d'une politique nationale.

Le projet de loi dont nous sommes saisis est une arme que le gouvernement doit inclure dans son arsenal s'il veut s'attaquer aux problèmes de l'énergie. Le débat en deuxième lecture a été de grande envergure, il a abordé tous les aspects et permis à tous les députés d'exprimer divers points de vue. Pourtant, si ce que j'ai lu dans la presse est vrai, si ce que j'ai entendu dans les couloirs l'est et si l'opposition officielle a l'intention de faire de l'obstruction à l'égard de cette mesure comme elle a menacé de le faire, j'affirme qu'elle adopte une position irresponsable, en essayant de soulever une fausse question. La question en jeu, ce n'est pas ce projet de loi; ce n'est pas le sujet de ce projet de loi. Les questions en jeu sont plutôt la création d'une société nationale des pétroles, la fixation des prix, l'aménagement d'un oléoduc de Sarnia à Montréal, la taxe à l'exportation, les prix tête de puits, la propriété des ressources, y compris celles que l'on a découvertes dans la mer, la distribution des profits fortuits, l'exploration, et caetera. Faire de l'obstruction à l'égard de ce projet de loi, c'est adopter une position qui est indigne de ce que l'on peut attendre de la loyale opposition de Sa Majesté.

En parlant d'une obstruction de l'opposition, j'ai entendu, des voix d'en face, me dire de m'asseoir. Je crois comprendre que personne de ce côté-ci de la Chambre ne doit prendre part au débat. Nous ne devons pas, semble-t-il, attaquer l'opposition. Cet après-midi, le député de Calgary-Sud (M. Bawden) a pris la parole et celui d'Hamilton Mountain (M. Beattie) a voulu parler après lui, parce qu'il avait d'autres engagements ce soir. Je ne le lui reproche pas. Beaucoup de députés ont des engagements semblables; aussi nous avons bien voulu qu'un deuxième député conservateur prenne la parole. Nous avons voulu être raisonnables. Mais le moment est venu où les défenseurs du gouvernement doivent se lever et clamer qu'ils sont fiers d'une politique auxquelles ils ont passablement contribué, qu'ils sont fiers d'un ministre dont la tâche est si lourde.

Le fait d'adopter une attitude obstructionniste à ce moment-ci pourrait très bien priver le gouvernement fédéral de l'autorité dont il aura besoin pour faire face à une situation d'urgence éventuelle. Si l'opposition fait obstruction à ce bill, peut-être qu'elle mettra en danger les habitants de l'Est du pays que le chef de l'opposition (M. Stanfield) paraît s'être engagé à protéger si nous devons croire les dépêches qui nous sont parvenues de Halifax aujourd'hui.

Peut-être qu'il ne sera pas nécessaire de répartir les approvisionnements à l'échelle nationale. J'espère que ce ne sera pas nécessaire. Cependant, je sais qu'il existe déjà une certaine répartition et que les sociétés décident elles-mêmes qu'elles devront approvisionner puisque les stations d'essence s'aperçoivent qu'elles ne sont plus en mesure de répondre à la demande de leurs clients. A mon avis, s'il doit y avoir une répartition, il appartient au gouvernement fédéral d'en prendre l'initiative, non aux sociétés multinationales.